GÉNÉALOGIE ET HISTOIRE DES FAMILLES

Diplômé de l'Université Laval en administration et en sciences politiques, **MICHEL BANVILLE** a été cadre dans l'administration publique québécoise jusqu'à sa retraite en 2009. Il y a occupé divers postes de direction en gestion des opérations dont la gestion documentaire et la gestion de projets. Il est actuellement président de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie depuis juin 2009, membre du Bureau permanent des congrès internationaux des sciences généalogique et héraldique depuis 2006, dont il fut secrétaire de 2008 à 2010 et président de 2010 à 2012. Il est aussi Fellow de l'American School of Genealogy, Heraldry and Documentary Sciences depuis 2011.

INTRODUCTION

Dans le cadre du Sommet sur les archives au Canada-2014, la Fédération québécoise des sociétés de généalogie (FQSG) souhaite contribuer à la réflexion des archivistes en présentant les besoins et préoccupations des généalogistes du Québec eu égard à leurs attentes envers les centres d'archives. La FQSG est un organisme à but non lucratif qui regroupe plus de 70 sociétés de généalogie et d'histoire, représentant plus de 25 000 membres. Sa mission est de promouvoir la généalogie au Québec, de représenter les intérêts de ses sociétés membres et de participer à des projets de partenariat avec des organismes nationaux et internationaux en généalogie. D'entrée de jeu, nous ferons un bref survol de l'évolution de la recherche généalogique et de l'impact des nouvelles technologies. Nous présenterons les différentes catégories de chercheurs, leurs objectifs et leurs principales sources documentaires. Nous conclurons sur la contribution de la recherche généalogique et sur une réflexion quant à son avenir.

La généalogie est reconnue comme étant un processus de quête identitaire, individuelle ou collective. Alors qu'à ses débuts, elle servait surtout à prouver l'ascendance noble des individus afin de maintenir et protéger leurs droits et privilèges, la preuve d'ascendance devint utile pour tous pour faire valoir soit des droits successoraux, le degré de consanguinité lors du mariage, la preuve de citoyenneté… Depuis le XX^{e} siècle, elle contribue de plus en plus à la recherche identitaire des familles et des collectivités à des fins historiques et commémoratives, à la recherche démographique et médicale.

Au Moyen-Âge, la recherche généalogique ne pouvait compter que sur le témoignage des individus et les mentions de parenté contenues dans des chartes. Les registres de baptêmes, mariages et sépultures, les actes de l'état civil, les contrats de mariage sont aujourd'hui la source première de la recherche généalogique. S'y ajoutent des sources secondaires telles que des dictionnaires et répertoires généalogiques.

Le développement de l'informatique personnelle et Internet permettent aujourd'hui l'accès à diverses bases de données, à des bibliothèques virtuelles et à des documents des centres d'archives qui ont été numérisées. Alors qu'auparavant

le généalogiste devait se déplacer pour consulter les documents et colliger les données dans des cahiers ou sur des fiches, il peut maintenant, dans le confort de son foyer, consulter une foule d'informations et de documents offerts par des individus, des organismes privés ou publics, des entreprises commerciales. Des logiciels de généalogie lui permettent de colliger, conserver et classer ses données et de produire divers rapports de recherches. Cette plus grande accessibilité aux différentes sources d'informations facilite l'échange d'information entre les chercheurs sans égard aux distances géographiques. La croissance de la popularité de la généalogie a aussi favorisé l'apparition d'une activité commerciale lucrative dont la qualité des produits et services n'est ni constante, ni garantie, d'où l'importance du rôle des sociétés de généalogie dans la formation des généalogistes et la reconnaissance de leurs compétences.

La plus grande accessibilité des sources d'information, le nouvel intérêt pour l'utilisation de l'ADN afin de retracer ses origines (appartenance à des haplogroupes) et des parentés possibles avec des personnes portant le même patronyme (la généalogie génétique), la participation à des projets de généalogie génétique (ex. DNA Tribes d'Ancestry, Genographic project de National Geographic), les échanges et la mise en ligne des informations et des données, la commercialisation des renseignements, toute cette évolution, qui facilite le travail des généalogistes, exige des chercheurs de la rigueur et de la méthodologie. De ce fait, la consultation des documents de source première et secondaire demeure obligatoire.

Les chercheurs en généalogie n'ont pas tous les mêmes besoins ni les mêmes objectifs. On peut identifier trois grandes catégories de généalogistes, catégories par ailleurs reconnues par le Bureau québécois d'attestation des compétences en généalogie sous la responsabilité de la FQSG. Il s'agit du généalogiste de filiation, du généalogiste recherchiste et du maître généalogiste. Certes ces catégories sous-entendent une gradation des compétences, mais aussi celles des besoins et objectifs.

Le généalogiste de filiation exploite divers outils de recherche afin de trouver les informations lui permettant d'établir un tableau d'ascendance. Il doit être en mesure d'appuyer sa recherche par des actes authentiques, tels que ceux des registres de paroisses, de l'état civil et des contrats de mariage, lorsque disponibles. En cas d'absence de sources premières, il pourra compléter sa recherche à partir de sources secondaires telles que les répertoires et dictionnaires généalogiques ou les recherches faites par d'autres généalogistes.

Le généalogiste recherchiste, en sus du tableau d'ascendance, se consacre à la solution de cas complexes ou problématiques de recherche. Son projet de recherche se traduit souvent par la rédaction d'une histoire de famille. À cette fin, il exploitera divers fonds d'archives dont les recensements, les dossiers militaires, d'immigration, judiciaires, les fonds de notariat, la cartographie, les photographies, les annuaires, listes électorales… Son champ d'investigation est vaste et le résultat de sa recherche repose souvent sur le croisement de plusieurs sources d'informations et la validation de diverses hypothèses. Les recensements lui permettront entre autres d'identifier les individus d'une même famille, d'obtenir leur date ou année de naissance, de retrouver des personnes qui ont changé de lieu de résidence, de connaitre le métier… Les annuaires des villes et les listes électorales sont utiles pour localiser les individus… Enfin, toutes ces sources permettent d'accumuler le plus d'informations possible qui, une fois regroupées, permettront de reconstituer l'histoire de famille.

En sus des compétences et activités précitées, le maître généalogiste se démarque par ses capacités à effectuer des recherches très complexes nécessitant une vaste connaissance des ressources disponibles, archivistiques ou autres, la capacité de les lire (paléographie) et les analyser. Ses travaux se traduisent par des publications, des conférences, des sessions de formation et il est sollicité pour des projets de recherches d'envergure (universités, entreprises privées, gouvernements, média). À titre d'exemple, les projets de commémoration d'une institution ou d'une collectivité, la production d'émissions de télévision telle que *Québec, une histoire de famille* et *Qui êtes-vous ?*

Après avoir recherché leurs ancêtres, davantage de généalogistes désirent enrichir leurs connaissances de l'histoire du Québec et font des recherches de plus en plus pointues sur l'un ou l'autre des aspects de cette histoire. Que cette préoccupation soit locale, régionale ou nationale, du niveau du quotidien ou de la société civile ou religieuse, ces chercheurs ont besoin d'avoir accès aux archives des différents groupes qui ont marqué l'histoire et participé à sa construction. La diminution de l'accès aux sources d'information aura des effets restrictifs sur

le développement de ces recherches. Quand on sait, que pour plusieurs, les cours d'histoire ont été sommaires, il est important de laisser à chacun la possibilité de poursuivre son apprentissage et même si cela est plus de l'ordre de l'enrichissement personnel et ne mène pas à une publication scientifique.

Il est évident que la majorité des généalogistes sont de la première et de la deuxième catégorie, ce qui n'exclue pas qu'ils puissent parfois avoir recours aux mêmes sources d'information que celles exploitées par les maîtres généalogistes.

Comme nous l'avons mentionné précédemment, la technologie permet maintenant un meilleur accès aux documents de recherche. Au Québec, à l'instar de plusieurs pays occidentaux, il est aisé de consulter en ligne les registres des paroisses et de l'état civil qui ont été numérisés, soit sur les sites WEB des centres d'archives ou de ceux d'organismes à but non lucratif (Family Search) ou commercial (ex. Ancestry), gratuitement ou moyennant un abonnement. Il y a actuellement un débat sur la responsabilité des administrations publiques de rendre disponible les documents archivés dès que les délais de rétention sont échus et d'investir dans leur numérisation et indexation pour en faciliter l'accès. À cet égard, des partenariats entre des centres d'archives et des organismes ont permis la réalisation de projets qui, autrement, n'auraient pu l'être, du moins à court ou moyen terme. La récente mise en ligne des images du recensement canadien de 1921, malgré que l'indexation ne soit pas complétée, en est un exemple. Toutefois, il ne faudrait pas conclure que la gratuité d'accès, même si elle est souhaitable, est une obligation en soi. De plus en plus de généalogistes acceptent une tarification raisonnable pour avoir accès, en ligne, à des archives ou documents qu'il leur serait difficile, voire impossible, de consulter autrement (mobilité réduite, éloignement géographique des sites de conservation et de consultation…). Il n'en demeure pas moins que plusieurs fonds d'archives qui sont d'intérêt pour la recherche généalogique (fonds privés, administration publique, rapports…), mais qui sont aussi moins consultés de par la difficulté d'y retrouver l'information pertinente à la recherche, demeureront sur support physique, à moins que la gestion de leur conservation ne requière leur transfert sur support numérique. À tout le moins, ces archives doivent demeurer accessibles au public. La collaboration des sociétés de généalogie et de leurs membres est une piste qui mériterait d'être explorée pour les projets de numérisation et d'indexation. À titre d'exemple, en France, les adhérents du Cercle de généalogie de la Manche ont collaboré à la saisie de fiches des matricules des gens de mer conservées au centre d'archives de la marine à Cherbourg afin d'accélérer l'indexation des informations sur le site Cimarconet.

CONCLUSION

La contribution de la recherche généalogique ne se limite plus à la production de tableaux d'ascendance. La rédaction de l'histoire familiale est devenue de plus en plus fréquente ; une fois le squelette généalogique construit (la lignée), il suffit d'y ajouter les muscles et la chair que constitue le vécu des ancêtres et de leurs proches. Grâce aux documents d'archives, le chercheur découvre le métier, les avoirs (acquisitions, dons, legs) de son ancêtre, ses déboires avec la justice, sa contribution à la société (milice, armée, conseiller municipal, marguiller…), le contexte sociopolitique de son époque… Cette histoire familiale, il pourra la partager avec sa famille pour que chacun découvre ce qui a contribué à faire ce qu'il est. Greffée à d'autres histoires de famille, son histoire familiale mènera à celle d'une collectivité et contribuera à élargir son sentiment d'appartenance. Dans d'autres cas, le fruit des recherches alimentera celles faites par d'autres en histoire, en démographie, en sociologie, en médecine… Il suffit de consulter les programmes de conférences offertes par les sociétés de généalogie ou ceux des congrès nationaux et internationaux de généalogie pour mesurer l'ampleur des champs d'intérêt sur lesquels débouche la recherche généalogique.

Nous souhaitons aussi attirer votre attention sur la promotion de la généalogie auprès des jeunes. Afin de faire découvrir la généalogie aux jeunes, la FQSG a instauré un programme d'initiation destiné aux écoles et réalisé en collaboration avec ses sociétés membres. Ce programme permet aux jeunes, dans le cadre d'une activité scolaire, de développer des habiletés en recherche et en écriture, tout en utilisant des documents d'archives (papier ou virtuel), des publications de référence et des bases de données. En découvrant une partie de leur histoire familiale, ils développent aussi un intérêt pour celle des autres. Il est donc important que les générations futures puissent compter sur les services des centres d'archives et non pas seulement sur ce que pourraient leur offrir des entreprises commerciales.

Nous croyons que dans le cadre d'une politique de rationalisation des dépenses des administrations publiques, il ne faut pas remettre en question la nécessité et la pertinence de la conservation et de la diffusion du patrimoine, mais qu'il faut innover dans la façon de le faire et des moyens pour y parvenir.

Espérant que cette modeste contribution à votre réflexion sera utile, la Fédération québécoise des sociétés de généalogie souhaite que les travaux du Sommet des archives au Canada débouchent sur de nouveaux horizons prometteurs pour les archivistes et les généalogistes.